



Conseil départemental : Le projet de budget supplémentaire voté à l'unanimité...

Le partenariat fort entre collectivité et entreprises privées a été salué

Il faudra bien que, un jour, quelqu'un(e) de la majorité ou de l'opposition départementale fasse comprendre à Michel Fromet (Blois 3) qu'il n'est plus le chef du groupe socialiste et républicain au sein de l'assemblée départementale, puisque, à l'issue des consultations de mars, Geneviève Baraban (Blois 1) préside la groupe «Loir-et-Cher Autrement». Car, c'est bien lui qui a donné au président Maurice Leroy l'acte de vote de son groupe pour le projet de budget supplémentaire équilibré à 12.141.749,61 euros, avec un recours à l'emprunt de près de 4 millions, sans augmentation programmée de la pression fiscale, et ce, depuis 9 années, ce que seuls six autres départements de France ont réussi, à ce jour. Si le budget principal atteint presque 10 millions, les deux autres postes forts portent sur le parc routier (2.729.208,16 €) et l'aérodrome du Breuil, avec

96.847,68 €.

Aux gros programmes pour les années à venir, retenons les études de l'aménagement du carrefour, dit de Cap'Kiné à Blois, dont le budget est porté de 100.000 euros à 7,5 millions d'euros et celles du carrefour de La Patte d'Oie de Saint-Gervais-La-Forêt portées de 100.000 à 500.000 euros.

Le Conseil départemental a, par ailleurs, donné son accord pour lancer le programme de 3 ans (1.106.668 euros) afin de participer à la réfection des lignes de fret ferroviaire de Troû-Montoire-Vendôme (4 millions) et de Blois-Villefrancoeur (3,2 millions), soit l'équivalence sur rails de près de 5.000 camions pour 200.000 tonnes de céréales/an, sans négliger le soutien au tourisme, via le train de la vallée du Loir.

Les entreprises privées utilisatrices de ces lignes, Axérial et AgriNégoce, ont mis la main à la poche pour 1/3 dans chaque cas, à égalité avec le Conseil régional Centre-Val de Loire, l'autre tiers étant assumé et assuré par le Conseil départemental, SNCF Réseau et des collectivités, tant Agglopolys, pour le Blaisois, que la communauté de communes du Pays de Vendôme avec celle des vallées du Loir et Braye, la ville de Vendôme et le syndicat pour la promotion du train touristique de la vallée du Loir, pour le Nord.

Le groupe «Loir-et-Cher Autrement» s'est abstenu sur ce dossier jugé exemplaire au sein du reste du Conseil départemental, en matière de partenariats utiles et productifs, engageant des capitaux privés et publics. «Cela permet de faire avancer des dossiers qui stagneraient s'il n'y avait pas de bonne volonté, de part et d'autre» ont souligné les élus de la majorité, dont ceux du Vendômois heureux d'être arrivés à une telle conclusion qui marie économie et développement durable.

Le Conseil départemental a, également, donné son accord pour favoriser la création de communes nouvelles, après fusion éventuelle des intercommunalités existantes, en fonction des besoins de mutualisation poussée. Une subvention de 80% sur un coût maximal de 10.000 euros HT pourra être attribuée dans le cadre des études effectuées en amont.

Fructueux échange entre élus et services préfectoraux...

Comme instauré par Maurice Leroy depuis son arrivée en 2004, dans le cadre de l'excellence des relations entre Département et État, et de la décentralisation, le préfet Yves Le Breton est venu,

pour la première fois, présenter le rapport d'activités de ses services aux élus départementaux. Outre sa présence forte sur le territoire, aux côtés des autres collectivités publiques, et dans le souci permanent de la meilleure utilisation des deniers publics, l'État doit veiller à la sécurité des citoyens, en se mobilisant, par ailleurs, en matière d'emplois et de développements économiques forts.

En matière de sécurité, la mortalité en accidents est en augmentation depuis le début de l'année (45 morts depuis le 1er janvier) et, l'an dernier, les services de secours et de lutte contre les incendies ont effectué plus de 20.000 interventions (+30% par rapport à 2013), et l'année 2015 démarre déjà mal avec + 15% pour la même période en 2014.

La lutte contre le chômage reste une priorité et notre département semble aussi touché que les autres de la région Centre-Val de Loire alors qu'il paraissait protégé jusqu'à aujourd'hui. Certains crédits d'aides à la reprise d'activités ne sont pas utilisés au maximum, sans explications fortes. Une importante réflexion a été initiée en 2014 sur la délicate question de la complexité administrative et des efforts devraient être accomplis pour l'adoucir afin de permettre le développement de plus de projets créatifs.

Un échange questions-réponses sur plusieurs points permet au préfet et aux représentants de ses services d'apporter plusieurs précisions aux élus qui en avaient effectué la demande.

Richard MULSANS